



AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

951 RUE DE MONTCALM (LOT 3 450 544)

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 3 février 2025 à 19 h 30, il sera statué sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour la construction d'une habitation multifamiliale de sept (7) logements.

IMMEUBLE VISÉ :

Cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel est produite à l'égard d'un immeuble situé au 951, rue De Montcalm et portant le numéro de lot 3 450 544.

Le terrain se situe à l'intérieur de la zone 3-R-21.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour une habitation multifamiliale a pour objet de permettre, selon les dispositions du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et du règlement de zonage numéro 748 et leurs amendements, la construction d'un immeuble de sept (7) logements sur le lot précité.

Des conditions peuvent s'ajouter à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 26 du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et ses amendements.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel doit se présenter le lundi, 3 février 2025 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Donné à Berthierville, ce 16 janvier 2025

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière